

1. Nom de la substance, de la préparation et de la société

Nom du produit : Decor Colle prête à l'emploi intérieur
Decor Colle prête à l'emploi intérieur et extérieur
Decor Colle prête à l'emploi Heavy duty

Utilisation comme :

Colle à dispersion pour la pose de carreaux et de dalles.

Rywa GmbH & Co Kommanditgesellschaft
Raestruperstr. 3
48231 Warendorf
Tél. 02581 / 80-76/77 Fax : 02581 / 61331
En cas d'urgence : (00 31) (30) 2 74 88 88

Nationaal Vergiftigingen, Informatie Centrum

Tél.: (00 31) (30) 2 74 88 88
Fax: (00 31) (30) 2 54 15 11

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 CLP

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les critères du SGH

2.2 Éléments d'étiquetage

Système général harmonisé GHS

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les critères du SGH

2.3 Autres dangers

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 CLP

Aucun danger critique connu si les prescriptions/remarques relatives au stockage et à la manipulation sont observées. Un effet d'irritation est possible lors du séchage du produit sur la peau.

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélanges

Colle à dispersion

4. Premiers secours

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau au savon et à grande eau.

Après contact avec les yeux :

D'une manière générale, rincer à grande eau et les paupières écartées au moins 15 minutes, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion :

Rincer à grande eau et donner de l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent. Ne pas provoquer de vomissement.

Après inhalation :

Maintenir au calme, faire respirer de l'air frais, appeler un médecin

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :
pulvérisation d'eau, poudre, mousse, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés : ---

Dangers causés par la formation de gaz : ---

Équipement spécial de sécurité pour la lutte contre l'incendie :
néant

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Utiliser un équipement de sécurité individuel. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Suivre les prescriptions des autorités locales. Ne pas laisser s'infiltrer dans les eaux ou les nappes phréatiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

pomper les grandes quantités, recueillir de plus petites quantités avec un matériau absorbant approprié (par ex. sable, sciure, liant universel). Le matériau récupéré est à éliminer de façon réglementaire.

Renvoi à d'autres section

Informations sur la manipulation sûre voir section 7.
Informations sur la protection individuelle voir section 8.
Informations sur l'élimination voir section 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Mesures de protection pour une manipulation sûre

Les mesures de précaution habituelles de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

Stockage :

stocker dans un endroit frais et à l'abri du gel.
Bonne aération des pièces.

8. Limitation et surveillance de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle : Paramètres à surveiller

Composants à valeurs limite pour l'exposition au lieu de travail

néant

Protection individuelle :

Protection des mains :

Gants de protection appropriés, résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux :

Lunettes de protection avec protection latérale (lunettes à monture)

Équipement de protection général :

Avant toute pause et fin de travail, laver les mains et/ou le visage. Éviter le contact avec les yeux ou la peau.

Protection du corps :

Vêtements de travail normaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme :	fluide
Couleur :	blanc antique ou gris
Odeur :	faible, caractéristique
Modification d'état :	néant
- Densité :	env. 1,4 g/m ³
- Point d'ébullition :	Plage d'ébullition 100 °C env.
- Pression de vapeur :	n.d.
- pH :	n.d.
- Viscosité dynamique :	env. n.d.
- Solubilité dans l'eau : 100 % en poids	
-	

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

En cas de stockage et de manipulation conformes : néant

Réactions dangereuses :

En cas de stockage prolongé, du monoxyde de carbone en faibles quantités peut se former.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions/remarques relatives au stockage et à la manipulation sont observées.

11. Toxicologie

Données toxicologiques aiguës

Le produit n'est pas toxique. Aucune donnée connue.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. La déclaration est dérivée de produits aux compositions similaires.

12. Informations écologiques

Classe de pollution des eaux : 1 = peu polluant

Effets écotoxiques :

Station d'épuration : Ne pas évacuer en grandes quantités dans les stations d'épuration.

Autres remarques sur l'écologie :

Ne pas laisser pénétrer dans la canalisation. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Selon le règlement (CE) n° 453/2010 : Le produit ne répond pas aux critères des PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

13. Remarques relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales relatives à l'élimination des déchets (stockage ou incinération).

Numéro de code des déchets :

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique
08 04 09.

Nom du déchet* : ---.

S'adresser aux autorités compétentes en cas de doute.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Élimination conformément aux prescriptions légales.

Recommandation :

Demander à l'entreprise d'élimination des déchets correspondante.

14. Informations relatives au transport

Pas de marchandise dangereuse dans le sens des prescriptions de transport.

15. Dispositions législatives

Dispositions relatives à la sécurité, santé et protection de l'environnement/ dispositions législatives spécifiques pour le mélange

Prescriptions nationales :

Classification en fonction de la réglementation allemande sur la sécurité dans les entreprises (BetrSichV) :

Classe de pollution des eaux : 1 = peu polluant (classification propre)

Autres prescriptions :

néant

16. Autres informations

La fiche technique de sécurité CE est destinée à fournir les informations essentielles sur les plans physique, de la sécurité, toxicologique et écologiques relatives à ce produit ainsi qu'à donner des recommandations sur le maniement sûr, par ex. pour le stockage, la manipulation et le transport. Elle doit servir à la protection de l'homme et de l'environnement par des informations appropriées. Ces informations correspondent à nos connaissances les plus actuelles et ne représente pas l'assurance des propriétés du produit. Les lois et règlements en vigueur, également ceux qui ne sont pas mentionnés dans cette fiche technique sont à observer par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

n.a. = non applicable, n.déf. = non défini, n.d. = non disponible